



N/Réf.:PS/JE/2016.82

Hégenheim, 14 décembre 2016

Monsieur Michel LAFOND
Président de la Commission d'enquête publique
Mairie
2, rue d'Ensisheim
68310 Wittelsheim

**PATRICIA
SCHILLINGER**

SÉNATEUR
DU HAUT-RHIN

SECRETAIRE DE LA
COMMISSION DES
AFFAIRES
EUROPEENNES

MEMBRE DE LA
COMMISSION DES
AFFAIRES SOCIALES

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs années, en ma qualité de parlementaire haut-rhinoise, j'ai interpellé publiquement les ministres et secrétaires d'état en charge du dossier Stocamine et ai plaidé pour un déstockage total du site. Ma position n'a pas changé et dans le cadre de la nouvelle enquête publique relative à la demande des MDPA de prolonger pour une durée illimitée leur activité de stockage, je souhaite vous indiquer mes réticences à ladite prolongation et vous faire part de ma préférence pour un déstockage total, ou au moins maximal comme demandé par Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement par courrier du 5 août 2014.

En effet, la combinaison d'une érosion naturelle (diminution de la taille des galeries, soulèvement du sol, effondrement des plafonds) et accidentelle (incendie du bloc 15, palettes attaquées par les produits chimiques) des galeries de stockage, de la nature toxique des déchets enfouis (arsenic, mercure, métaux lourds, résidus d'incinérations,...) dont la quantité réellement présente est parfois inconnue, et de l'ennoyage plus rapide que prévu de la mine vont conduire à une catastrophe écologique et humaine à moyen et long terme.

Il apparaît clairement aujourd'hui que le principe de réversibilité sous 30 ans du site, souhaité lorsqu'a été donné l'autorisation d'exploitation de Stocamine, ne pourra pas être réalisé, l'évolution géologique de la mine empêchant déjà un accès facile à certaines zones. De même, malgré les différentes garanties obtenues sur le déstockage des déchets mercuriels et arséniés, il est déjà connu que la totalité ne pourra pas être déstockée et est donc susceptible de polluer à terme la nappe phréatique malgré les promesses actuelles de confinement hermétique de ces matériaux par l'action conjuguée de la bentonite et du sel.

Aucune étude n'est à l'heure actuelle capable de prédire comment vont évoluer les conditions de stockage des différents déchets dans le temps long au contact de la nappe phréatique et il serait dangereux de mettre en jeu la qualité de l'eau et le sort des populations locales sur un pari.

BUREAU PARLEMENTAIRE
1, RUE DE HAGENTHAL 68220 HÉGENHEIM



Seul un déstockage total du site envisageant dès maintenant le restockage des déchets les plus dangereux et un traitement de ceux pouvant l'être sera à même de préserver l'environnement et de répondre aux exigences de santé publique.

Dans ces conditions, à l'écoute des habitants concernés, des haut-rhinois mais aussi de tous ceux vivant au-dessus de la nappe phréatique rhénane, des associations de protection de l'environnement et des élus de ces territoires, **je ne peux que désapprouver la demande de prolongation illimitée de stockage faite par l'entreprise Stocamine.**

Je vous prie de prendre en considération ma contribution à cette enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Patricia SCHILLINGER